



TROPHÉES PARTENAIRES

Concerne : L'ensemble des dossiers inscrits en compétition, quel que soit leur secteur ou catégorie.

Objectif : Mettre en valeur un critère spécifique, utile à notre filière, défini par le Partenaire qui attribue le trophée.

Attribution : Chaque partenaire organise son jury. Celui-ci délibère, à huis clos, à partir des dossiers, annexes et power point remis à l'inscription.

Une information complémentaire sur l'inscription (gratuite) à un Trophée Partenaire ?
Téléphonez au 01 40 92 72 12 ou envoyez un mail à festival21@fimbacte.com

TROPHÉES PARTENAIRES

TROPHÉE INNOVATION PUBLIQUE

Attribué par l'Observatoire TERRITORIA à une collectivité territoriale innovante en matière d'urbanisme et/ou d'aménagement de l'espace public/du territoire.

TROPHÉE PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Attribué par MBTP à une entité qui contribue directement ou indirectement par une démarche innovante à la prévention des risques professionnels, à la santé et à la qualité de vie au travail.

TROPHÉE SYNERGIE PUBLIC / PRIVÉ

Attribué par le grand jury récompense un dossier issu d'une démarche co construite entre une collectivité et une entité privée (aménageur, architecte, industriel...) faisant preuve d'exemplarité de la conception à la mise en œuvre du projet, en respectant les engagements environnementaux, les attentes des usagers/administrés dans le cadre d'un aménagement urbain ou de solutions technologiques ou industrielles.

Liste non exhaustive